

Prise de position sur le Rapport 2016 du Conseil Communal sur l'activité générale de l'Administration communale

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Le rôle de la Commission de Gestion et de Vérification des Comptes est de d'examiner les activités de l'administration communale sur la base de son rapport. Elle ne se prononce pas sur les opinions ou les vues émises par le Conseil communal ou les Services communaux.

Mairie, finances et informatique

Nous proposons de mettre à jour l'inventaire des postes autorisés : ceux qui ont été éliminés, par exemple pour cause de transfert de responsabilité au Canton, devraient, à notre avis, être rayés de la liste.

On constate que la Commission de la mairie siège peu alors que depuis longtemps l'actualisation du cahier des charges et du règlement de police par exemple est en attente, on peut rappeler que les commissions ont la possibilité d'intervenir de leur propre initiative (art 44. § 4 du ROCM).

Le corps des sapeurs-pompiers a un problème d'attractivité et de fidélité de ses membres. Si le fait d'imposer les indemnités de pompiers en est réellement la raison principale, ne faut-il pas chercher un moyen de corriger cette perte financière des membres du CRISD, source de frustration ?

La taxation fiscale pour l'année 2011 qui se monte à Fr. 24.086 millions est encaissée à raison de 97.6 %, un taux de recouvrement stable depuis plusieurs années.

Affaires sociales, jeunesse, écoles et logement

La CGVC aurait souhaité que la nomination de M. Matthieu Weissbrodt soit saluée dans l'introduction.

La CGVC constate une forte baisse des octrois de bourses d'étude et relève l'absence de demandes de prêt. Elle s'interroge sur les moyens utilisés pour informer les personnes susceptibles de faire appel à ces services.

Si le Conseil delémontain des jeunes nous paraît évoluer positivement, nous regrettons de constater, une fois de plus, que la Commission de la Jeunesse ne se soit pas réunie l'année dernière.

La CGVC s'interroge sur le manque de demande pour des AIF (Allocation d'incitation à la formation). Est-ce que les offices en contact direct avec le public-cible sont informés des possibilités qu'offrent les AIF ? Est-ce qu'ils diffusent l'information ? Le nombre de demandes nous permet d'en douter.

L'organisation et la réalisation des Jeux olympiques des écoliers (JOE) est à relever. Elle s'est avérée très positive avec une très forte implication du corps enseignants.

La préparation de l'emménagement de la Maison de l'enfance dans ses nouveaux locaux semble bien menée.

Culture et sports

La CGCV relève le dynamisme du secteur culture et sport de la ville.

Le déficit du SMAC Festival nous interpelle : nous souhaitons des informations sur la préparation au plan du budget et de l'anticipation des risques notamment. D'autre part est-ce le rôle de la commune d'éponger le déficit ?

Nous prenons note de l'augmentation de 0.3 EPT au sein de la bibliothèque. Est-ce que cela correspond à une augmentation des heures d'ouverture, en période de vacances par exemple ?

La Commission des Sports ne s'est, elle aussi, réunie qu'une seule fois.

Services Industriels

Service des eaux : L'alimentation en eau a été bien assurée malgré la sécheresse. Afin de renforcer la capacité à fournir de l'eau, il nous paraît prioritaire de terminer l'interconnexion avec Moutier.

Electricité : La consommation d'électricité augmente de 1.1% par rapport à 2015. A noter que selon le graphe de consommation par secteur (page 42), cette augmentation est, pour l'essentiel, absorbée par l'industrie, les services et les écoles. Nous notons que des courbes seraient plus lisibles que les barres utilisées dans ce graphe.

La diminution des coûts de l'électricité grâce à la SACEN est partiellement contrebalancée par les taxes liées au transport qui augmentent.

Le litige avec les assurances concernant les dédommagements financiers suite à des inondations survenues durant le chantier du barrage de la Grande- Ecluse est encore pendant. Ce dossier qui dure est à suivre.

Service du gaz : L'augmentation de la consommation par une meilleure utilisation du réseau (densification : davantage de raccordements actifs avec les mêmes infrastructures) entraîne un bon rendement financier de ce service.

Urbanisme, environnement et travaux publics

Ce chapitre est très complet, descriptif et répond aux questions qu'on peut se poser, les énumérations pourraient, par exemple, en page 55, être présentées de manière plus lisible.

Le service juge que les moyens financiers qui lui sont alloués permettent de maintenir la valeur et la fonctionnalité du patrimoine administratif. L'équipe a été légèrement renforcée.

Le statut, succinctement résumé des projets en cours, nous paraît utile.

Le crédit cadre 2013-2017 du plan général d'évacuation des eaux usées a utilisé moins de la moitié de la somme allouée. Est-ce que l'état des canalisations était meilleur que prévu ?

Il reste Fr. 250'000.- CHF sur le crédit pour les places de jeux : pourquoi les crédits n'ont-ils pas été utilisés ? Le CV avait demandé que les travaux soient réalisés aussi rapidement que possible.

La CGCV apprécie que les informations relatives au traitement des permis ait été complété selon ses vœux. Il nous paraît juste de ne pas englober dans ce décompte le temps consacré aux discussions préliminaires avec les clients potentiels. Il apparaît que sous " constructions ", figurent surtout des maisons et des logements, l'activité concernant les constructions industrielles semble beaucoup plus modeste.

L'augmentation du nombre d'utilisateurs du Publicar justifie ce service et une bonne solution semble avoir été trouvée.

On observe, d'année en année, d'importantes variations du volume des déchets à composter récoltés en ville. Une fluctuation dont on doit s'accommoder.

Conclusions

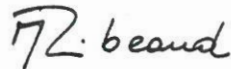
La Commission de gestion et de vérification des comptes remercie le personnel de la commune et les membres du Conseil communal pour leur travail en cette quatrième année de la législature 2013-2017.

La commission remercie les auteurs du rapport et propose au Conseil de Ville de l'accepter.

Delémont, le 16 mai 2017

Commission de Gestion et de Vérification des Comptes

Le Président



Marc Ribeaud

Le Vice-président



P.-A. Fleury

Distribution :

- M. Jude Schindelholz, Président du Conseil de Ville
- Conseil communal par Madame E. Cuttat, Chancelière